

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 AVRIL 2009

**Présents: H.TRAPET . G.PERVILHAC. M.FROMONOT. P.CANCIANI.A.GARNIER
C.HENRIAT. A.BOC. J.CANONICI. M.SAPOLIN. A.GARCIA. N.ZANOTTO.
S.GEORGES**

Excusé P.MAZURIER (pouvoir)

Absente : V.DAMIANI

Secrétaire de séance : A.BOC

Redevance d'occupation du domaine public

GDF, verse une redevance pour l'utilisation des voies publiques en souterrain par des canalisations de gaz, d'un montant de 419.16 € pour l'année 2008.

Rapport annuel sur le traitement de l'eau potable du SIVU

Le rapport retrace l'historique de 2008

Le rapport a été approuvé par le conseil communautaire de la CCVS.

Rapport approuvé à la majorité avec une abstention par le conseil municipal.

Extension jardin du souvenir.

Un devis a été demandé pour l'extension d'un module de quatre cases du columbarium (jardin du souvenir). Celui-ci s'élève à 3300€. Il a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

P.L.U

Document distribué à tous les membres du conseil sur le compte rendu de la commission travaux urbanisme.

Projet de cession de parcelles communales à :

- M. BARRAS : 90 mètres carrés , rue St Thomas devant sa propriété
- M. FERRARESE: 90 mètres carrés rue St Thomas devant sa propriété
- M. ATCHAOUI 500 mètres carrés (environs) ancien chemin commun, mitoyen de sa propriété
- Mme KLEINDRE: 90 m2 rue A.Merle

Claude HENRIAT considère que c'est un cadeau pour les acheteurs. Jacques CANONICI est contre par principe, car trop de bouts de chemins ont été donnés à des particuliers et maintenant il n'existe plus de chemins de promenade dans tous les villages de France. Il pense que c'est un problème général en France à ce jour.

Après discussions le conseil municipal a approuvé à la majorité (6 voix pour et 4 contre) de céder les deux parcelles à MM BARRAS et FERRARESE pour 1€ symbolique avec la prise en charge de tous les frais par les acquéreurs.

Pour la parcelle concernant M.ATCHAOUI et celle concernant Mme. KLEINDRE un rendez-vous sera pris avec ces personnes avant de prendre une décision.

Engagements sur dossier travaux

a) Monsieur le maire a présenté le projet aménagement des stationnements de la rue André Merle. Une réunion sera organisée avec les riverains de cette rue pour les informer de ce projet, en présence de la DDE.

Agnès Garcia trouve que c'est trop de dépense pour cette rue. Jacques Canonici trouve que ce n'est pas esthétique et que ce principe crée un conditionnement du comportement des gens au volant de leur voiture.

b) Sur la RD91 deux raccordements d'eau usée pour deux nouvelles maisons sont à prévoir. Le montant des travaux s'élève environ à 8000€ pour la commune, une étude sera faite pour une éventuelle application de la PVR.

Divers :

1. Dimanche 12 avril il a été organisé pour les fêtes de Pâques, une chasse aux œufs en chocolat dans le domaine de l'Abbaye pour les enfants. Participation 35 enfants. Un résultat satisfaisant dans une bonne ambiance. Cette manifestation sera à renouveler.
2. le concours de maisons fleuries pour l'année 2009 est lancé. L'inscription est ouverte jusqu'au 20 juin 2009.
3. Martine Fromonot nous fait remarquer que deux jardinières gênent sur le trottoir rue des seringas
4. Lors du prochain conseil il faudra valider le recrutement de nouveaux pompiers parmi 6 candidatures
5. Antony et Romuald ont présenté leurs excuses à monsieur le maire par rapport à la bousculade du dernier conseil.
6. Fabienne Poirier a envoyé un mail de remerciement au conseil municipal pour le l'aménagement fait dans la rue André Merle, au sortir de sa propriété.
7. Le comité des fêtes a envoyé une lettre de mécontentement au conseil municipal pour le montant des subventions qui leur est accordée pour l'année 2009.
8. Réfection des piliers allée de l'abbaye: un appel d'offre vient d'être lancé en liaison avec les bâtiments de France
9. Le contrat avec graine de solidarité pour l'entretien des espaces verts (tontes et fleurissement) à été reconduit pour environ 2000€/an